

SÉMINAIRE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

avec James Nolan

5-9 juillet 2010

Hôtel Courtyard Marriott – 475, rue Yonge
TORONTO

À condition qu'au moins dix personnes qualifiées s'inscrivent, un séminaire d'interprétation simultanée sera tenu à Toronto, du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet 2010.

À propos du professeur : James Nolan a obtenu son grade de *Juris Doctor* avec distinction (Woodrow Wilson Award for Proficiency in Constitutional Law) de la New York Law School et il est diplômé de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève (prix de traduction Peter Price). M. Nolan a été admis au barreau de l'État de New York et a exercé le droit dans la ville de New York. Il a travaillé comme linguiste pour plusieurs grands cabinets de New York, dont Davis Polk & Wardwell et The Garden City Group, la principale société américaine d'administration de recours collectif, et il a occupé les postes de chef des services linguistiques du Tribunal international du droit de la mer, d'interprète principal de l'ONU, de directeur adjoint de la Division de l'interprétation, des séances et des publications de l'ONU et de chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance de l'ONU. M. Nolan a enseigné aux programmes de formation des interprètes de l'ONU, du Marymount Manhattan College et de la New York University, et il dirige régulièrement des séminaires sur l'interprétation judiciaire et de conférence. Il est examinateur des interprètes judiciaires pour le Consortium for State Court Interpreter Certification et consultant auprès de l'École de langues des Forces canadiennes et de l'Association des industries de la langue (AILIA). Le manuel de M. Nolan intitulé *Interpretation: Techniques and Exercises* sert à former les interprètes dans les universités européennes et américaines, est utilisé au Parlement européen et à l'OCDE et est cité comme ouvrage de référence pour l'examen d'interprétation de l'ONU. Son *English-Spanish/Spanish-English Pocket Legal Dictionary*, qui fait partie d'une série de dictionnaires juridiques bilingues pour laquelle M. Nolan agit comme consultant, a été publié par Hippocrene Publishers, à New York, en avril 2008. Les demandeurs voudront peut-être consulter le lien qui suit (aux pages 6 et 7), où l'un des séminaires de M. Nolan est passé en revue :
http://www.ata-divisions.org/ID/Voice_2007No1_Summer.pdf

Les langues de travail seront l'anglais (A ou B), l'espagnol (B ou C), le français (B ou C).
Voici le programme proposé :

<i>Lundi 5 juillet</i>	<i>8h30 : Inscription</i>	
	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Lundi 5 juillet	Espagnol > Anglais Séance 1	Français > Anglais Séance 1
Mardi 6 juillet	Espagnol > Anglais Séance 2	Français > Anglais Séance 2
Mercredi 7 juillet	Espagnol > Anglais Séance 3	Français > Anglais Séance 3
Jeudi 8 juillet	Espagnol > Anglais Séance 4	Français > Anglais Séance 4
Vendredi 9 juillet	Espagnol > Anglais Séance 5	Français > Anglais Séance 5

Programme : Chaque séance de trois heures comprend un bref exposé et un atelier de type table ronde au moyen d'enregistrements audio et vidéo de discours prononcés à l'ONU et autres. Voici les sujets : Expression orale; Préparation/anticipation de l'orateur; Syntaxe complexe/compression; Ordre des mots/groupes de mots; Locutions adverbiales générales; Intraduisibilité; Figures de style; Argumentation; Diction/registre; Style formel; Le long discours de politique; Citations/allusions/transposition; Discours politique; Discours économique; Humour; Latinismes; Nombres; Prise de notes.

Lecture obligatoire : *Interpretation Techniques and Exercises*, par James Nolan.

Candidature : Il faut avoir une expérience approfondie de l'interprétation ou de la traduction dans sa combinaison de langues.

Pour poser sa candidature, transmettre par courriel à cbertholet@atio.on.ca les renseignements suivants : nom, adresse, numéro de téléphone et adresse de courriel; brève description de l'expérience en interprétation ou en traduction; langue maternelle, autres langues et degré de maîtrise.

Toutes les candidatures seront examinées par James Nolan, qui choisira les participants.

Le secrétariat de l'ATIO informera les participants par courriel.

Frais d'inscription : Les frais (livre inclus) pour ce séminaire sont les suivants :

Session complète

Membres de l'ATIO ou d'une autre association professionnelle

850 \$ avant le vendredi 28 mai 2010

950 \$ après le vendredi 28 mai 2010

Date limite d'inscription : vendredi 18 juin 2010

Non-cotisants

1000 \$ avant le vendredi 28 mai 2010

1100 \$ après le vendredi 28 mai 2010

Date limite d'inscription : vendredi 18 juin 2010

Espagnol-Anglais seulement

Membres de l'ATIO ou d'une autre association professionnelle

425\$ avant le vendredi 28 mai 2010

525 \$ après le vendredi 28 mai 2010

Date limite d'inscription : vendredi 18 juin 2010

Non-cotisants

500 \$ avant le vendredi 28 mai 2010

600 \$ après le vendredi 28 mai 2010

Date limite d'inscription : vendredi 18 juin 2010

Français-Anglais seulement

Membres de l'ATIO ou d'une autre association professionnelle

425\$ avant le vendredi 28 mai 2010

525 \$ après le vendredi 28 mai 2010

Date limite d'inscription : vendredi 18 juin 2010

Non-cotisants

500 \$ avant le vendredi 28 mai 2010

600 \$ après le vendredi 28 mai 2010

Date limite d'inscription : vendredi 18 juin 2010